



Illustration réalisée par Ludovic Debeurme

CycloCarol' N°2

Bulletin municipal des Carollais amateurs de vélo

A l'occasion la nouvelle année, nous tenions à vous informer dans cette seconde newsletter des premières pistes de travail actuellement bien avancées.

Le groupe de pilotage municipal (*) est à ce jour très optimiste sur leur rapide réalisation.

Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu se prêter au jeu du questionnaire de la dernière newsletter.

Malgré les conditions sanitaires nous parvenons à conserver du lien et à réfléchir ensemble au Plan Vélo.

La prochaine newsletter vous livrera les résultats de l'enquête sur vos attentes et vos pratiques dans le domaine du vélo.

N'hésitez pas à diffuser cette newsletter autour de vous afin de rendre l'analyse du questionnaire la plus proche possible de la réalité. Les premiers projets en cours pour la mise en place du Plan Vélo en 2021



Trois stations vélos verront le jour pour cet été

Station des Pins à Carolles-Plage



Station Marin Marie devant l'école



Station du Champ du Coq dans le centre bourg



Financées à 60% par le programme Alvéole, ces stations comprendront des abris vélos, des recharges VAE, deux postes de réparation (aux stations des Pins et Marin Marie) et des casiers sécurisés à la plage.

Elles favoriseront le stationnement des vélos tant des parents et des enfants Carollais que des randonneurs.

Le plan Vélo a pour objectifs de favoriser aussi bien les déplacements fonctionnels des habitants que l'attractivité touristique de Carolles, de ses commerces, de son camping et de ses gîtes. Les cyclo-randonneurs français et étrangers sont à la recherche de spots accueillants : ils trouveront ainsi les services qu'ils attendent à Carolles. »

A noter: les études réalisées sur les déplacements des cyclo-randonneurs démontrent qu'ils ont un taux de consommation locale très supérieur à la moyenne des touristes. Un territoire attractif, avec des équipements de qualité, est donc primordial pour notre dynamisme économique et l'activité de nos commerces locaux.

L'aménagement et la sécurisation de l'axe littoral routier



Cet axe routier qui traverse Carolles de Jullouville à Champeaux par la départementale 911 a été privilégié pour les déplacements fonctionnels et le transit des randonneurs.

Il est en effet prioritaire de préserver une circulation apaisée sur les chemins, notamment dans la Vallée des Peintres, où se croisent promeneurs, cavaliers et cyclistes. La municipalité carollaise a donc demandé à penser l'axe routier comme prioritaire dans le développement des mobilités douces : il ne s'agit pas de transformer nos chemins en autoroutes à vélo.

Bien entendu ce travail de réflexion est mené en concertation avec les équipes des communes voisines, dans un dialogue permanent tant avec Granville Terre et Mer qu'avec le Conseil Départemental.

- Le 15 décembre dernier, des élus de Carolles, Champeaux, St Pair et Jullouville ont à ce titre rencontré Jean Morin, vice-président du Conseil Départemental. Cette réunion, initiée par les maires du littoral Sud-Manche, a permis à chaque commune de présenter ses avancées et ses souhaits aux élus départementaux et aux techniciens préparant les travaux futurs.
- Le Conseil Départemental souhaite réaliser 3 kilomètres de piste cyclable entre Champeaux et St Pair dès 2021 (ce tronçon mesure 12,6km). Des réponses précises quant à leur répartition sont attendues prochainement.
- L'ambition déclarée du département est de réaliser au fur et à mesure différentes portions qui permettraient à terme d'avoir une liaison complète de Champeaux vers Granville et pourquoi pas vers le Mont-St Michel.





(*) Le groupe de pilotage municipal Plan Vélo est composé de Miloud Mansour, maire, Vincent Railliet et François Rosselin, adjoints, et Georges Lourdais, conseiller municipal.

La citation vélo essentielle pour briller en société:

Ça, c'est un vélo de courses. Bah, pourquoi ? Il y a un porte-bagages ! Je viens de te le dire, c'est pour faire les courses...

Le Petit Nicolas